

Recommandations – Psychologie

En complémentarité avec les travaux du MSSS, le sous-comité psychologie du Chantier sur la main-d'œuvre recommande que les membres du RUISSS de l'UdeM travaillent ensemble et prioritairement sur les mesures spécifiques suivantes :

1. En collaboration avec le Comité de l'enseignement du RUISSS de l'UdeM :
 - a. Évaluer la possibilité d'accueillir davantage de stagiaires au stage d'observation du baccalauréat afin de les intéresser et de les exposer au travail dans le RSSS, et garantir, par le biais d'une entente signée, les places pour ce stage.
 - b. Poursuivre la mise en place des pratiques innovantes de supervision de stage en utilisant, entre autres, les travaux du Comité de l'enseignement sur les modes de supervision.
2. Bonifier la participation des établissements aux activités d'information et d'insertion professionnelle durant le cursus universitaire, afin de promouvoir le travail en établissements et exposer les étudiant(e)s à la pratique professionnelle telle qu'elle s'exerce dans différents secteurs.
3. Faire la promotion d'offres d'emplois par des affichages disponibles aux étudiant(e)s via les responsables du Département de psychologie, tout en mettant de l'avant des stratégies de rétention des internes dans le RSSS.
4. En complémentarité avec la promotion du travail en établissement, étudier la possibilité d'augmenter les admissions au doctorat en psychologie afin de répondre aux besoins grandissants du Réseau.
5. Afin de mieux outiller les étudiant(e)s intéressé(e)s par le travail d'agent(e)s de relation humaine dans le RSSS :
 - a. Considérer la bonification de la formation au baccalauréat en psychologie, de sorte à inclure davantage de cours orientés sur l'intervention.
 - b. Étudier la possibilité de créer un programme court de 1er cycle axé sur les compétences en intervention et sur différentes clientèles.
6. Poursuivre la mise en place de programmes de mentorat afin de favoriser l'accueil, l'intégration et la rétention de nouveaux professionnels.